

Baccalauréat Technologique STAV

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

EIL (*) : Aménagement et valorisation des espaces ou Technologies de la production agricole
2 options facultatives : hippologie-équitation et section européenne anglais

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer une formation générale, scientifique et technologique de bon niveau permettant l'obtention d'un baccalauréat afin de poursuivre des études supérieures dans les domaines de l'agronomie et de l'environnement.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré pour 40% en contrôle continu pendant les deux années de formation et pour 60% lors de l'épreuve anticipée de français en fin de première et lors des épreuves de l'examen terminal en fin de formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Vers une large gamme de brevets de techniciens supérieurs agricoles (BTSA) : Gestion et Protection de la Nature, Gestion Forestière, GEMEAU, Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole, Productions Animales, ANABIOTEC, Aménagements Paysagers, Technico Commercial, Viticulture-Oenologie, DATR, Production Horticole, Génie des Equipements Agricoles, Sciences et Technologie des Aliments, Aquaculture, etc.
- En classe préparatoire Technologie-Biologie pour préparer les concours d'ingénieurs et les concours d'entrée aux Écoles Nationales Vétérinaires.
- A l'Université (cycle LMD).
- Vers les BTS de l'Éducation Nationale.

(*) EIL : Espace d'Initiative Locale. Lors de son inscription, l'élève choisit entre le secteur de l'Aménagement et valorisation des espaces ou celui des Productions agricoles.



PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à des élèves issus d'une classe de **seconde générale et technologique** ou exceptionnellement de seconde professionnelle (avec un bon niveau en enseignement général). Dans tous les cas, un avis favorable du conseil de classe pour le passage en 1^{ère} technologique STAV est requis.

CONDITIONS D'ADMISSION

Votre dossier est instruit en commission d'affectation par l'Inspection Académique départementale « **procédure AFFELNET** »

Elle est gérée par votre établissement d'origine.

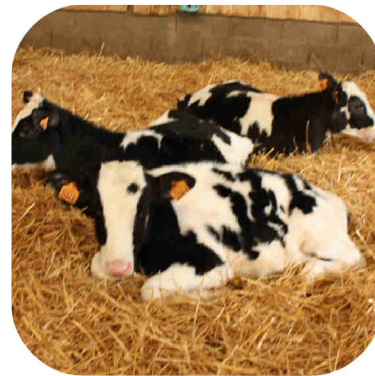
Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LEGTA adresse aux familles un dossier d'admission fin juin.



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée de manière à permettre :

- l'acquisition de connaissances générales, au travers de matières regroupant des disciplines essentielles pour une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur,
- l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques dans les domaines des technologies de la production agricole ou de l'aménagement et la valorisation des espaces.



Volume horaire par module sur 2 ans	
Enseignements obligatoires	
M1 - langue française, littératures et autres modes d'expression artistique	155h
M2 - Langues et cultures étrangères	217h
M3 - Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques	155h
M4 - Mathématiques et technologies de l'informatique et du multimédia	186h
M5 - L'homme, le monde contemporain et la citoyenneté	196h30
M6 - Territoire et société	134h
M7 -1 Le fait alimentaire :Biologie, alimentation et santé	175h30
M7 -2 Gestion du vivant et des ressources	206h30
M8 - Matière et énergie dans les systèmes	155h30
M9 - Espace d'initiative locale	217h
Accompagnement personnalisé	124h
Vie de classe	20h
Enseignements facultatifs	
Section européenne ou Hippologie – Équitation	124h

Trois stages collectifs d'une durée d'une semaine chacun.

1. Territoire, développement, ressources et produits (T.D.R.P.)

Étudier dans ses diverses composantes le processus de développement d'un territoire. Ce stage est l'occasion de réaliser l'étude d'un territoire rural et de sa dynamique de développement : il s'agit d'approcher dans ses différentes composantes l'identité de ce territoire, de mettre en relation les ressources et les activités, de comprendre les enjeux et les modalités de son développement.

2. Étude d'une activité dans un territoire (en lien avec l'EIL choisi)

Étudier un cas concret d'activité professionnelle et les particularités de sa mise en œuvre dans le cadre d'un territoire. Ce stage permet d'analyser l'activité dans sa continuité et dans sa diversité.

3. Education à la santé et au développement durable

Permettre, au travers d'activités ou de rencontres avec des personnes compétentes, une éducation à la santé et à la sexualité, à la lutte contre les discriminations et les violences et à la prévention contre les conduites à risques.

Un stage individuel de cinq semaines

Ce stage en entreprise ou en organisme permet à l'élève de participer à la mise en œuvre d'un processus technologique dans un contexte professionnel. Il lui permet également de nourrir l'étude qui sera l'objet du dossier technologique élaboré en vue de l'examen.

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
BP 106-AREINES-41106 VENDOME cedex
02-54-67-44-00

legta.vendome@educagri.fr

www.legta41.educagri.fr

